Pôle Universitaire «Latour-Maubourg» - SCoT du Grand Rovaltain Ardèche-Drôme

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

– LA DRÔME –

caue

LES MISSIONS 2012. . . . . p 2

LES COMPTES 2012. . . . . p 3

MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT . . . . . p 3

CONSEIL AUX PARTICULIERS . . . . . p 3

ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION . . . . p 4 - 5

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE . . p 6 - 8

Urbanisme . . . . . p 6

Paysage . . . . . p 6

Espaces publics. . . . . p 7

Programmation de bâtiments. . . . . p 8

2012 : une activité soutenue

73 nouvelles missions d'accompagnement ont été initiées en 2012 (71 en 2011) pour 44 communes, 9 intercommunalités et des structures telles que : le Parc Naturel Régional du Vercors, la Compagnie Nationale du Rhône, Drôme Aménagement Habitat/DAH ou la Caisse d'Allocations Familiales. L'urbanisme représente 40% de ces missions. En matière de planification, la travail du CAUE s'étend à présent au suivi des études de PLU dont il avait auparavant rédigé le cahier des charges. C'est le cas pour 9 communes.
Autres éléments forts dans l'activité 2012 :
- le partenariat poursuivi avec la CAF de la Drôme sur la qualité des équipements petite enfance : une journée de rencontres, la publication de deux *guides* , des expertises sur plusieurs équipements...
- la formation : sur *La fiscalité de l'aménagement* et *La planification post Grenelle* pour l'Assocation des Maires, la CA Montélimar/ SESAME ou la CC du Royans, sur *La qualité des lotissements* pour DAH, sur *URBAX* pour l'Union Régionale des CAUE
- la thématique du paysage : réflexion sur un Atlas des paysages pour le Département, travail pédagogique avec 300 lycéens sur leur perception du territoire pour le ScoT du Grand Rovaltain, cahier des charges d'une Charte paysagère pour la CA du Pays de Romans...

"Aménager autrement" - 20 sept 2012

MISSIONS 2012

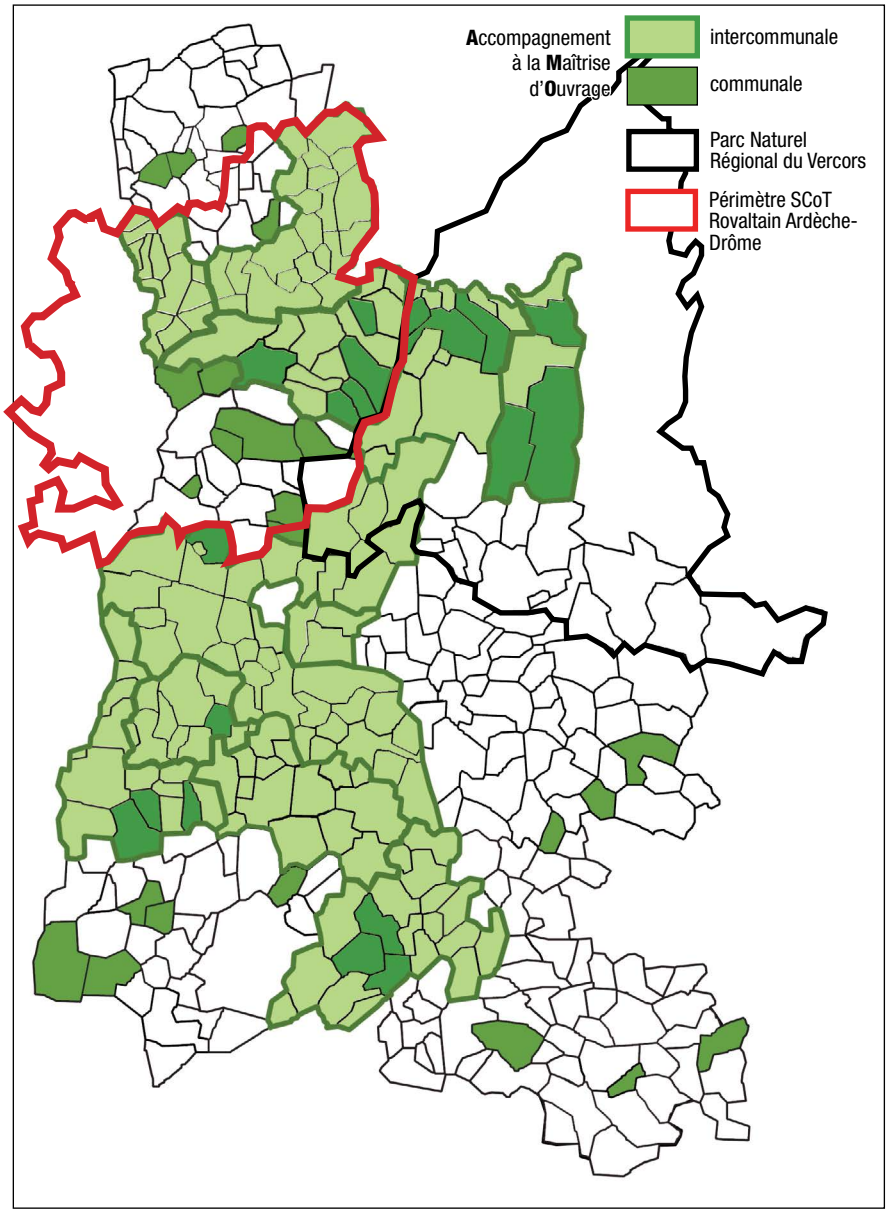

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012

Marie-Josée Faure, Présidente, Philippe Allimant, Claude Barneron, Monique Bescond, Frédérique Bompard, Robert Boursin, Christian Bovier, Claude Chovin, André Gilles, Hubert Guichard, Laurent Haro, Philippe Lacoste, Marie-Claude Lambert, Sophie Loubens, Franck Mutato, François Pégon, Danièle Pic, Patrick Royanez, Dominique Quet, Jean Serret, Claude Vignon.

ÉQUIPE CENTRALE

Walter Acchiardi, Jean-Baptiste Badot, Audrey Carreira-Xavier, Christine Coignet, Karine Dalverny, Aurélie Dubois, Karin Faulmann, Michèle Frémaux, Anne-Laure Julian, Perrine Juvin, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Carole Ollier, Laurence Patois-Bedel, Jean-Luc Piolet, Robert Pleynet, Frédéric Poudevigne, Guillaume Sarti.

PERSONNEL COMMUN "HABITAT FAVENTINES"

Anne-Pascale Bastin, Salah Elkhal, Henriette Faure, Samia Haddou, Elisabeth Jaillot, Sébastien Jouët-Pastré, Thibault Lizé, Pierre Mariller, Marianne de Poncharra, Isabelle Souteyrat-Bréat.

INTERVENANTS LIBÉRAUX 2012

Olivier Cadart, Frédéric Chabert, Richard Chambaud, Jean-Marc Cottin, Catherine Derouineau, Stéphanie Frobert, Loïc Garaix, Ghislaine Giraud, Régis Herbin, Christian Mendez, Catherine Peysson, Eric Prangé, Richard Roman, Frédéric Sarrion, Christophe Serraudie, Constance Tournay, Philippe Vauffrey, Jean-Pierre Vettorello.

CONSEIL AUX PARTICULIERS

■ Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau des architectes conseillers missionnés par les collectivités, le CAUE a organisé deux rencontres auxquelles étaient associés les services de l'Etat (architecte conseil DDT, Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine/STAP) :
- le 24 mai : sur *l'aménagement et les lotissements*
- le 17 décembre : sur *Equipements solaires et qualité architecturale,* organisée en partenariat avec le CAUE Isère : visites sur sites, interventions des chargés de mission du PNR du Vercors, des Espaces Info Energie de Drôme et d'Isère.

■ Conseil lotissement : la collaboration CAUE/DDT se poursuit dans les subdivisions de Valence (pour le nord du Département) : 12 dossiers vus en 2012, et de Montélimar (sud) : 18 dossiers.

Le conseil proposé aux collectivités associe règlementation et qualité urbaine, environnementale et architecturale.

■ Permanences au siège du CAUE : 140 particuliers reçus cette année ; la moitié concernant le neuf et la moitié la réhabilitation.

■ **Nombre de conseils dispensés en 2012 par les architectes conseillers des territoires**

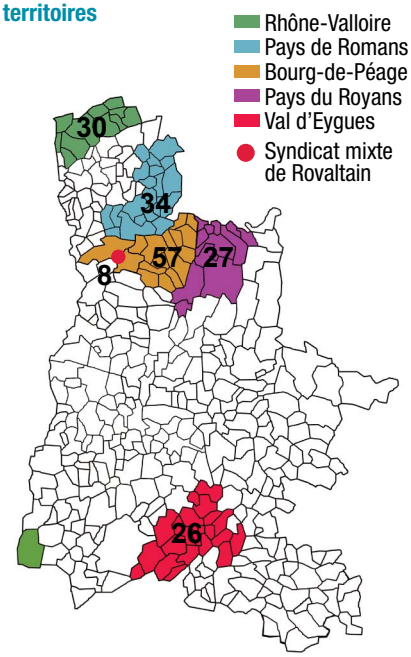

LE DÉPARTEMENT

DÉVIATION D'ALIXAN

A la demande de la Direction des Routes, le CAUE s'est livré à une «lecture critique» du projet de déviation du bourg d'Alixan par la RD538. Ceci, avant sa mise à l'enquête publique.
Reprenant largement à son compte les analyses et préconisations de l'étude paysagère réalisée par Claire Bonneton en amont du projet, le CAUE s'est attaché à vérifier qu'elles avaient bien été prises en considération : qualité d'intégration dans le site, pertinence des aménagements projetés...
Un point a fait l'objet d'une attention toute particulière : la cohérence du projet de déviation avec les principes d'extension de l'urbanisation prévus à l'est du bourg dans le PLU sur le point d'être adopté.

AEROPORT DE CHABEUIL

Propriétaire de l'aérodrome de Valence-Chabeuil, le Département, après avoir en 2011 commandé une étude visant à préciser les conditions et principes d'aménagement de trois secteurs potentiels d'accueil de nouvelles activités, a décidé en 2012 de concentrer sa réflexion sur la partie existante de l'aérodrome. Ce secteur présente en effet de forts enjeux en matière de densification et d'optimisation du foncier.
Sur la base d'un programme élaboré avec l'aide du CAUE, la **Direction générale du Développement** a ainsi fait réaliser, dans le cadre d'une démarche qui vise à la qualité environnementale des bâtiments et des aménagements, un plan de composition du secteur. Ce plan traduit, en les précisant, les principes définis dans l'étude de 2011.

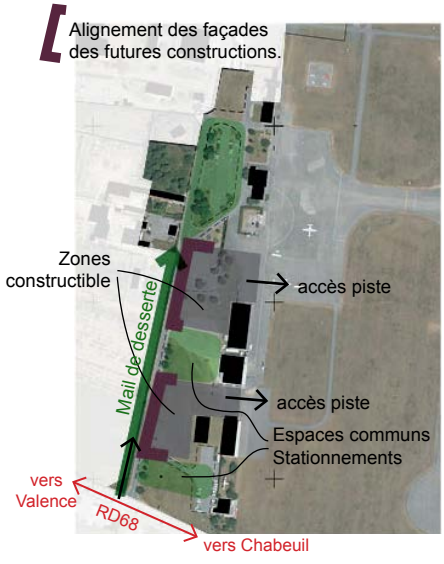

Réaménagement de l'aérodrome Valence-Chabeuil
Proposition de principes de composition
(extrait du cahier des charges CAUE)

COMPTES

Côté charges :
Les dépenses courantes sont maîtrisées, voire en baisse, sauf l'informatique (renouvellement de licences graphiques).
Les charges de personnel (1.016.000 €) représentent, 76 % des charges. Leur progression de 8% s'explique pour les 2/3 par le remplacement nécessaire, compte tenu de la forte charge de travail, de trois personnes en congés de maternité.
Côté produits :
Après un niveau record en 2011, la taxe CAUE baisse de 90 000 €. Son montant reste cependant élevé (828 000 €) et permet au Département avec une subvention de 208 000 €, de garantir au CAUE 1 036 000 € de ressources.
Conformément à l'objectif fixé en 2010 par le Conseil d'Administration, les adhésions et participations des collectivités augmentent et atteignent 256 000 €, soit 19,6 % des produits.

Après trois bonnes années, 2012 s'achève donc avec un déficit de 32 373 €.
Cependant 2012 et 2013 doivent être considérées comme deux années de transition dans l'attente des effets de la nouvelle Taxe d'Aménagement. Une taxe dont le taux a été doublé par le Département pour permettre le renforcement du CAUE et répondre aux besoins croissants des collectivités locales en matière de conseil amont et accompagnement.

Charges : 1 341 789 € dont :
- Achat : 27 433 €
- Services extérieurs et autres services : 295 000 €
- Charges de personnel et taxes : 1 016 000 €

Produits : 1 309 416 € dont :
- Taxe : 828 166 €
- Subvention du Département : 208 154 €
- Adhésions + participations collectivités : 256 514 €

FORMATIONS

- Fiscalité de l'urbanisme - Planification post-Grenelle et actualité du droit des sols

Pour l'**Association des Maires et Présidents de Communautés de communes**, le CAUE a préparé et animé, en partenariat avec la DDT deux sessions de formation :

- **La fiscalité de l'aménagement** a réuni 113 participants (84 élus et 29 personnels territoriaux) représentant 57 communes. *Les 6, 7 et 14 mars à Vinsobres. Eurre et Tain-l'Hermitage*
- **Planification post-Grenelle et actualité du droit des sols** a réuni 150 participants représentant 95 communes et 8 EPCI. *Les 7, 8, 13 et 14 novembre à Die, Montélimar, Tain-l'Hermitage et Mérindol-les-Oliviers.*

Salle des Fêtes de Vinsobres le 14 nov.

Lotissement et qualité des opérations d'aménagement

Destinée au personnel de **Drôme Aménagement Habitat/DAH**, cette formation portait sur :
- le champ d'application et la procédure du lotissement,
- la qualité des opérations d'aménagement, qualité appréhendée au travers de leur contenu et de leur processus de création.

Le 19 avril au siège de DAH Journée animée par le CAUE avec l'appui de l'ADIL et de la DDT.

Dans les locaux de DAH le 19 avril 2012

AMÉNAGER AUTREMENT : « LE FONCIER ET LES ENJEUX DE LA DIVERSITÉ »

Comment répondre aux enjeux de qualité des aménagements et des constructions en favorisant la diversité urbaine et la mixité sociale ? Comment articuler opérateurs publics et privés ? Comment gérer la question foncière ?...
Après «Habiter autrement» en 2011 qui abordait les conditions de réussite d'un projet d'habitat diversifié, «Aménager autrement» invitait à s'interroger sur le processus de création d'une opération d'aménagement et sur les relations entre la qualité urbaine attendue et les aspects fonciers, règlementaires et financiers.
La journée a réuni près de 130 participants.
- Jacques Ebel, de l'ADIL 26 a «dressé le décor» des marchés fonciers et immobiliers de la Drôme et de l'Ardèche
- présentée par son aménageur (R. Pinet pour Nexity) et son concepteur (le paysagiste D. Larue), l'opération du *Clos des Eparviers* à Solaize a parfaitement illustré les ingrédients indispensables à la qualité finale d'une opération : des élus volontaires, aux objectifs bien définis et tenus tout au long du projet, l'importance de l'anticipation (maîtrise foncière, études amont, traduction règlementaire), la prise en compte du «facteur temps» (parce que réaliser une opération prend des années),
- enfin, une table-ronde animée par Laurent Escobar du cabinet Adéquation, a permis à

Invitation de la rencontre

des élus et professionnels (bailleurs sociaux, constructeurs de maisons individuelles, promoteurs, aménageurs-lotisseurs...) de débattre sur les enjeux, les possibilités, mais aussi les difficultés, de créer de la diversité dans les opérations d'aménagement et de construction.

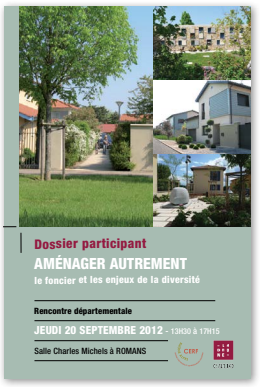

Le 20 septembre 2012 à Romans-sur-Isère
Rencontre organisée en partenariat avec le Centre d'Echanges et de Ressources Foncières, le CERF Rhône-Alpes

« CRÈCHES, HALTE-GARDERIES, MULTI-ACCUEIL : CONFORT SANTÉ ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE »

Organisée par la Caisse d'Allocations Familiales/CAF dans le cadre de sa démarche générale d'amélioration de la qualité des lieux d'accueil du jeune enfant, la journée a permis à une centaine de professionnels intervenant dans la production ou le fonctionnement de ces équipements, de mieux appréhender les enjeux liés au confort et à la santé des jeunes enfants dans les projets de construction ou de rénovation d'équipements.
Au menu - qui fut copieux - :
- la présentation des deux *Guides* : le premier, de «préconisations», s'adresse aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre, le second, «d'information et de bonnes pratiques», est destiné aux gestionnaires et usagers des bâtiments,
- l'apport d'éléments de connaissance sur les spécificités physiques, physiologiques et comportementales des jeunes enfants qui les rendent très vulnérables à leur environnement bâti ; et sur le contexte règlementaire qui évolue très vite, notamment en matière de qualité de l'air,
- des retours d'expériences présentés par leurs acteurs : élus, techniciens d'intercommunalité ou gestionnaires.

Rencontre organisée dans le cadre du Réseau départemental des structures d'accueil du jeune enfant par la CAF et le Département de la Drôme. Avec l'appui du CAUE. Eco-site du Val-de-Drôme à Eurre.
19 octobre 2012.

PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE

Le SCoT Grand Rovaltain Ardèche Drôme invite 200 lycéens : « Rêve et dessine ton territoire»

Le Syndicat Mixte du SCoT Grand Rovaltain Ardèche-Drôme a souhaité enrichir la réflexion des élus sur le diagnostic et le projet de développement et d'aménagement durables du territoire en invitant des jeunes à s'exprimer sur leur vécu de ce territoire, les atouts et faiblesses qu'il en percevaient, leurs besoins et leurs souhaits. Accompagnée par les CAUE de la Drôme et de l'Ardèche, l'action a concerné plus de 200 lycéens, élèves de 10 classes de Première dans trois lycées d'enseignement général et deux lycées agricole et horticole. Le média choisi pour consulter les lycéens a été la photographie. L'objectif : que les jeunes dressent, au travers de leur vécu sur leurs lieux de vie, de loisirs ou d'études, un portrait du territoire dans toute sa diversité. 350 photos commentées ont ainsi été récoltées. Une sélection effectuée par les architectes et paysagistes des CAUE 26 et 07 a permis de dégager quelques grandes thématiques partagées par les lycéens : l'attachement au patrimoine naturel et bâti (Château de Crussol, les vignes, le Vercors...), l'importance des déplacements (en termes de temps passé, de danger, de nuisances), le manque ressenti d'espaces de rencontres, l'importance de la nature en ville, l'absence de qualité de certains espaces «en devenir» entre ville et campagne...
Affiné en classe, ce travail est devenu la matière d'une exposition présentée lors des réunions publiques du SCoT à Valence, Romans et Tournon, puis lors d'une rencontre de l'ensemble des participants à l'université Stendhal à Valence.
Mises en confrontation, les photographies des lycéens esquissent un portrait sensible du territoire et enrichissent les six thèmes majeurs du SCOT : habiter, se déplacer, travailler, se former, vivre ensemble.
Après avoir en 2012 «tiré le portrait» des paysages de leur quotidien, les lycées sont conviés en 2013 à imaginer le territoire à l'horizon 2040. *A suivre...*
L'exposition est visible sur le site du Syndicat Mixte du SCoT : www.scotrovaltain.fr

Présentation de l'exposition à l'Université Stendhal à Valence

DANS LE CADRE DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES MISES EN PLACE PAR LE DÉPARTEMENT :

VOYAGES EN UTOPIES... ARCHITECTURALES ET URBAINES

Le CAUE est intervenu sur le thème des utopies architecturales et urbaines auprès d'une classe de 3ème du collège Claude Debussy de Romans-sur-Isère. Au travers de divers supports : exposition *Architecture du XXème en Rhône-Alpes*, film du dessinateur Schuiten, diaporama illustrant différentes pensées sur la ville par des réalisations architecturales emblématiques, les élèves ont pu approcher des utopies, parfois réalisées. Ce cycle s'est achevé en avril 2012 avec un circuit de visites à Lyon et Villeurbanne : tour guidé de «Confluence», quartiers des Etats-Unis et des Gratte-Ciel...

DES COLLÉGIENS DE SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE IMAGINENT UN ÉCO-QUARTIER

A l'occasion du projet de restructuration du collège Denis Brunet de Saint-Sorlin-en-Valloire, une classe de 4ème option «découverte scientifique» a, avec l'appui de ses professeurs et du CAUE, conçu un éco-quartier. Parmi les thèmes travaillés en groupes : composition urbaine (place réduite de la voiture...), programmation d'équipements, de logements et d'espaces de loisirs, formes architecturales, solutions de chauffage collectif... Maquettes et diaporama expliquant le projet ont ensuite été présentés devant un public d'élèves, enseignants et parents d'élèves.

En visite dans le Quartier Confluence à Lyon

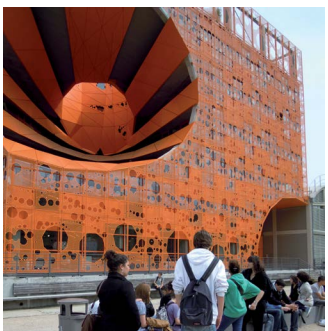

La réunion de restitution du projet

PUBLICATIONS

Comment réussir l'insertion de mes panneaux solaires ?

Ce 4 pages destiné aux porteurs de projets tente de répondre à quelques questions essentielles : où et comment installer mes panneaux solaires ? Avec quel matériel et technique de pose ? Comment réussir leur insertion paysagère et architeturale ? Quelle démarche administrative ?
Et rappelle l'importance du recours à un architecte conseiller et à un conseiller info-énergie en amont du projet.
Document réalisé par le Parc Naturel Régional du Vercors avec la participation des CAUE, des Espaces Info-énergies et des STAP Drôme et Isère.

Confort et santé dans les lieux d'accueil du jeune enfant

En partenariat avec la CAF et le Département de la Drôme, parution des :
- ***Guide de préconisations pour la qualité environnementale des bâtiments et des aménagements intérieurs,*** destiné aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre
- ***Guide d'information et de bonnes pratiques,*** destiné au personnel des structures et aux agents de maintenance.
Sur 6 axes - confort d'été, confort d'hiver, acoustique, confort visuel, qualité de l'air, rayonnements électromagnétiques - ces guides tentent de répondre à trois questions : c'est quoi au juste ? Pourquoi c'est important ? Que faire ?
Réalisés par le CAUE et l'ADIL Information Energie, avec le concours de Air Rhône-Alpes/ARA et du CRIIREM. Téléchargeables sur le site : caue dromenet.org

URBANISME

Avec 29 missions contractées, l'urbanisme occupe toujours la première place (40%) dans l'activité du CAUE en direction des collectivités.

DE PLU EN PLU...

● Un nouveau pas a été franchi cette année dans l'implication du CAUE en matière de planification : pour la première fois, il accompagne 9 communes dans le suivi de leur PLU : **Aubres, Chateaudouble, Crépol, La Motte-de-Galaure, Margès, Montrigaud, Rochefort-Samson, Saint-Laurent-en-Royans et Vassieux-en-Vercors.** Sur chacune d'elle, le CAUE était intervenu en amont dans l'élaboration du cahier des charges d'étude puis dans l'organisation de la consultation des BET. Compte tenu de la durée de telles études, 8 de ces 9 communes étaient encore en train d'élaborer leur diagnostic fin 2012, seule La Motte-de-Galaure avait déjà esquissé le contenu de son PADD.

Vue générale sur Chateaudouble

● Motivée par la volonté de redéfinir ses orientations en matière d'urbanisme dans un contexte de forte pression urbaine liée à la proximité de Valence, et dans un environnement règlementaire et supracommunal fortement renouvelé, la commune de **La Baume-Cornillane** a décidé la révision de son POS (de 1986) en PLU. Chargé d'élaborer le cahier des charges de ce PLU, le CAUE a organisé et animé des soirées thématiques où des représentants du SCoT Rovaltain, de Valence Agglo, de la Chambre d'agriculture... sont intervenus sur les enjeux en matière de démographie, d'habitat, d'agriculture, de gestion des espaces naturels...

Le village de la Baume-Cornillane vu depuis La Coste (à gauche : les ruines du château)

UN PROGRAMME D'EXTENSION VILLAGEOISE

Dans le cadre d'une convention passée avec la **Communauté d'Agglomération Montélimar/ Sesame**, le CAUE a aidé les élus d'**Espeluche** à préciser le contenu d'une étude de programmation urbaine portant sur la zone d'urbanisation future située à l'ouest du village (7,8 ha de terrains privés classés AUo et AU). En 2008, soucieuse de maîtriser son développement, la commune avait grevé le secteur AUo d'une servitude de projet ne le rendant constructible qu'après la définition d'un projet global d'aménagement et une modification du PLU.
Parmi les principaux enjeux mentionnés dans le programme d'étude : le respect des objectifs du PLH (mixité sociale, diversité des formes bâties, qualité environnementale), la qualité de

PAYSAGE

UNE «VELOROUTE - VOIE VERTE» LE LONG DE LA BERRE

La CC du Pays de Grignan et le Syndicat de la Berre envisagent la création d'une voie cyclable à vocation touristique qui relierait les communes riveraines de la rivière de la Berre, depuis la Via Rhôna à l'ouest, jusqu'à Taulignan ou au-delà, vers l'est. Des reconnaissances de terrain effectuées avec des élus et partenaires (Conseil général/Direction des Routes, Offices de tourisme…), une analyse des paysages traversés et l'étude d'expériences comparables, ont permis au CAUE de préciser les objectifs et attendus du projet puis de proposer des tracés potentiels (avec leurs atouts et contraintes) et une typologie des services à prévoir le long de la voie pour l'accueil, le confort et l'information des usagers. La validation par le comité de pilotage d'un «principe de tracé» permettra ensuite l'écriture par le CAUE du cahier des charges de l'étude de définition du projet.

Entre Grignan et Taulignan...

UNE CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans a décidé d'élaborer une Charte architecturale et paysagère. Son objectif : sur la base d'une meilleure connaissance du paysage, des formes villageoises et de l'architecture du territoire, définir des orientations hiérarchisées et partagées entre acteurs, et développer, dans une logique de développement durable, une stratégie et un programme d'actions qui valorisent le profil particulier de ce territoire. Il s'agit donc de :
- faire émerger une culture collective, et par là même, un sentiment d'appartenance à ce territoire du Pays de Romans,
- donner au élus, habitants et autres acteurs de l'aménagement et de la construction, un outil de sensibilisation et de conseil pour leur projets.
La Charte permettra notamment à la CAPR de «porter à connaissance» les objectifs communautaires en matière de paysage, urbanisme et architecture afin que ceux-ci puissent être intégrés dans les documents de planification (PLU...).
La phase «diagnostic et définition des enjeux» de la Charte devrait être rendue à l'été 2013...

La côtière de l'Isère

Un exemple d'architecture traditionnelle

traitement des nouvelles limites du village (ses entrées, l'interface avec le secteur agricole), les liaisons douces vers le centre, la qualité d'ambiance des voies de desserte et des espaces publics, la gestion des eaux pluviales. Outre la programmation spatiale, l'équipe désignée par la commune a aussi eu à estimer les besoins et les coûts en équipements publics et les recettes possibles (taxe d'aménagement). Elle a ensuite proposé une traduction règlementaire du projet. L'ensemble du travail a été présenté en réunion publique fin 2012.

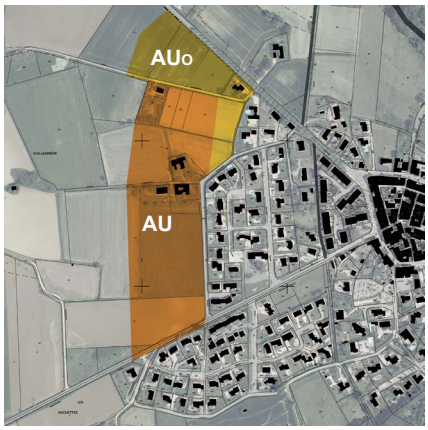

Espeluche - Etude urbaine de programmation des zones AUo et AU - Cahier des charges

VERS UN ATLAS DES PAYSAGES DROMOIS

En 2007, le **Département de la Drôme** a inscrit dans son Schéma des Espaces Naturels Sensibles, la volonté d'initier une politique paysagère à l'échelle départementale et de constituer pour cela une base de connaissance sur les paysages drômois. Le CAUE s'est donc vu confiée la conduite d'une phase préparatoire à la réalisation d'un atlas des paysages drômois. La démarche a consisté :
- d'une part, à appréhender le contexte drômois : analyse des nombreuses études paysagères existantes en Drôme (couverture territoriale, contenu, objectifs, formes du rendu…) et exploitation d'un questionnaire d'enquête (EPCI et autres organismes d'échelle intercommunale ou départementale). Ce travail a été confié à Séverine Clédat (paysagiste libéral) qui a ainsi pu porter un regard extérieur au contexte local,
- d'autre part, à dresser le bilan des atlas de paysages ou démarches analogues déjà réalisés en France : méthode employée, contenu (forme et fond), appropriation...

Le croisement de ces analyses avec les besoins exprimés par les membres du Comité Technique de suivi de la démarche drômoise(*) permettra la rédaction du cahier des charges de l'atlas. *A suivre*

(*) Le «COTECH» réunit élus et services du Département et représentants de l'Etat : DREAL Rhône-Alpes, DDT et STAP de la Drôme.

ESPACES PUBLICS

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX : QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS ET PLACE DE LA VOITURE

La trop forte présence de la voiture (circulant ou en stationnement) dans le centre médiéval de **Saint-Paul-Trois Châteaux** perturbe son fonctionnement et interdit une véritable mise en valeur de sa richesse patrimoniale. Partant de ce contat, et profitant de la libération par les Services Techniques municipaux d'un tènement situé à deux pas du centre ancien, les élus ont demandé au CAUE de réfléchir aux possibilités de réinvestissement des espaces publics (place de la mairie, parvis cathédrale...) et d'aménagement d'aires de stationnement.

Extrait du rendu CAUE

A partir d'une analyse précise des usages de la voiture dans le centre : circuits, utilisateurs (riverains, autres habitants, touristes...), le CAUE a proposé divers sénarios. Parmi les idées avançées : changer certains sens de circulation, créer du stationnement sur le terrain des Services Techniques, y implanter la poste (aujourd'hui dans le centre ancien et générant de nombreux flux de véhicules), relier cet espace à la "coulée verte" qui traverse le bourg, mettre en valeur les autres stationnements périphériques au coeur historique et aménager plutôt en jardins les parcelles intra-muros que possède la commune, libérer, au moins partiellement dans un premier temps, les abords de la cathédrale... Ces réflexions ont été présentées au *Conseil des sages*, qui réunit élus et habitants de la commune.

SAINT-MARTIN-D'AOÛT : ESPACES PUBLICS ET PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE

Le village de Saint-Martin-d'Aout (327 hab) s'est implanté au carrefour de deux routes et a construit peu à peu ses équipements le long de ces voies. Plus récemment, l'urbanisation s'est faite sur le haut du village, dans la pente d'un coteau. La commune souhaite aujourd'hui améliorer les liens entre les différents quartiers en aménageant les espaces publics et des cheminements doux. Sur la base d'un cahier des charges élaboré avec l'aide du CAUE, elle vient de désigner une équipe chargée d'élaborer, d'une part un schéma général de traitement des espaces publics, d'autre part le Plan de mise en accessibilité des voiries et espaces publics/PAVE.

Le village de Saint-Martin-d'Août

ET AUSSI :

URBANISME

Réflexion amont à planification : Saint-Vincent-la-Commanderie
SCoT : Syndicat mixte Grand Rovaltain Ardèche-Drôme
PLU : Ourches
Carte communale : Rochechinard
Quartiers : Alixan, Allex/CC du Val-de-Drôme, Barbières, Beauvallon, CC du Crestois, Chabeuil, Compagnie Nationale du Rhône, La Touche/CA Montélimar-SESAME, Malissard, Valaurie.

ESPACES PUBLICS

Beaurières, Beauvallon, Jaillans, Montoison/CC du Val-de-Drôme, Saint-Dizier-en-Diois, Villefranche-le-Château.

PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS

LE CAUE AVAIT PARTICIPÉ A LEUR PROGRAMMATION...

ILS ONT ÉTÉ LIVRÉS EN 2012 :

Mairie
Solérieux

arch. : Biloba architecture (F. Chabert, Ch. Mendez), Montélimar (26)

Groupe scolaire et cantine
Albon

arch. : Agence Arcane Architectes, Grenoble (38)

Centre aquatique intercommunal
Bourg-de-Péage

arch. : G. Leverrier, Paris (75), agence P. Abeille et B. Cogne, Romans-sur-Isère (26)

La Fontaine d'Annibal
Buis-lès-Baronnies

arch. : P. Abeille et B. Cogne, Romans-sur-Isère (26)

Logements
Beausemblant
M.O : Drôme Aménagement Habitat / DAH, Immobilière Vallée du Rhône / IVR

arch. : Jean-Laurens Berge, Lyon (69)

CONFORT D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Comme chaque année, les équipements destinés aux enfants représentent plus du tiers des missions de programmation de bâtiments (9 sur 26 en 2012).
Déjà très présent dans l'activité 2012 du CAUE au travers des actions de sensibilisation mises en place avec la Caisse d'Allocations Familiales/CAF (cf p 4 et 5), le confort d'accueil des jeunes enfants est au coeur de plusieurs missions d'accompagnement : pour la **CC du Pays du Royans** et les 2 multi-accueil qu'elle gère à Saint-Laurent et Saint-Jean, pour la CAF, gestionnaire de la crèche du Polygone à Valence, ou pour la **CC du Vercors** qui souhaite agrandir «les Vercoquins» à Saint-Julien-en-Vercors. Dans les trois cas, l'évolution règlementaire en matière de fourniture des repas a constitué l'élément déclencheur, ou central, d'une réflexion programmatique plus large.

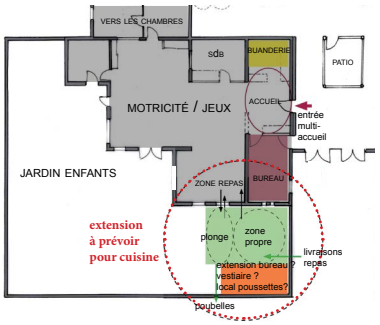

Un scénario possible d'extension pour le multi-accueil «Grain de malice» à Valence

LA PASTOURELLE À PIERRELATTE

La commune de **Pierrelatte** a souhaité une réflexion préalable à la restructuration/ extension de la Résidence *la Pastourelle* qui regroupe une EHPAD de 40 places et un foyer logements (propriété de DAH) de 77 lits.

Pierrelatte - La Pastourelle

Pour répondre à l'ambition affichée par la commune, le CAUE a proposé une démarche originale qui, plaçant l'usager au coeur du projet, se donne pour objectif de le rendre le plus autonome possible dans le «parcours» qui va de l'espace privé de sa chambre à l'espace public de la ville, en passant par les espaces collectifs à l'échelle de l'unité de vie, et de l'ensemble de la structure (dont les espaces extérieurs). Un groupe de travail réunissant tous les acteurs concernés (résidents et leurs familles, personnel...) a ainsi analysé les différents lieux de cette «chaine d'usages», puis émis des propositions. Celles-ci ont ensuite été traduites sous la forme d'un scénario général d'aménagement, phasé dans le temps, englobant l'ensemble de l'ilôt.

PROJETS ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES

Poursuivant le projet de mise en valeur de son centre historique, la commune d'**Alixan** a acquis une parcelle afin d'y installer un restaurant. Donnant à la fois sur la place de la mairie récemment aménagée et sur le pourtour extérieur des remparts, l'ensemble est idéalement situé. Le projet - un restaurant de 50 couverts avec terrasse extérieure et logement au dessus - est aujourd'hui en phase d'étude. L'exploitant pressenti est associé au travail de l'architecte. Les enjeux : créer un lieu dont l'architecture respecte et valorise le contexte très patrimonial, fournir un «outil de travail» performant au futur gérant.

Alixan - le futur restaurant sur la place de la mairie

A la demande de la **CC du Pays de Marsanne**, le CAUE a aidé l'entreprise Croq' Deli Drôme (fabrique de gateaux sucrés et salés) à préciser le projet de transfert de ses locaux sur la zone d'activité intercommunale de Cléon-d'Andran Principaux enjeux : qualifier le point de vente aux particuliers, améliorer le confort de travail des employés. Egalement au coeur des réflexions : la question de l'énergie et les possibilités de récupération de la chaleur produite par les auxiliaires de production (fours, frigos, chambres froides...).

ET AUSSI... D'AUTRES MISSIONS POUR :
CA du Pays de Romans (Peyrins), CC La Galaure, CC du Pays de Dieulefit, CC du Vercors, Chabeuil, Gîtes de France, Le Poët-Celard, Saillans, Vassieux-en-Vercors.

Réalisation : CAUE de la Drôme - Impressions Modernes 07500 Papier recyclé